M. DE LA FAYETTE

TRAITÉ VÉRITABLEMENT COMME IL LE MÉRITE.

CITOYENS,

QUEL mystère vient de dévoiler la journée du 18! quels crimes, quels forfaits ne va-t-elle pas mettre au jour! Le règne du charlatanisme et de l'idolatrie va finir; le voile qui vous cachoit la vérité est déchiré, et ceux qui vous trompoient sous le saint nom d'amour de la patrie et de la liberté, n'oseront plus fixer vos regards courroucés. Vous allez redevenir libres, puisque celui qui vous gouvernoit despotiquement, sous le masque du civisme, vient d'abdiquer son généralat, puisque vous ne serez plus sans cesse environnés de mouchards à gage, d'Aides-de-Camps insolens, d'État-major arbttraire; puisqu'enfin vous n'aurez plus à la tête de la force publique, vos plus dangereux ennemis. Ce qui s'est passé ces jours-ci, suffiroit pour vous convaincre de cette vérité, mais pour ôter tout prétexte aux modérés et aux impartiaux, de nous appeler *factieux* ou *incendiaires*. Je

Case FRC 5582
MJW 10191

vais tâcher de convaincre les esprits les plus incrédules, que le sieur *Mottié* n'a jamais été un seul instant l'ami de la liberté et du peuple. Je ne parlerai point des écarts dans lesquels a donné le sieur *Mottié* avant la Révolution, je n'examinerai sa conduite que depuis le moment où les agens de la Cour, ou ceux d'une faction naissante, le firent proclamer Commandant-Général, sans le consentement formel du Peuple, de l'ivresse et de l'enthousiasme duquel on a adroitement profité pour lui faire adopter cette promotion au généralat. Je ne parlerai point non plus de sa prétendue gloire acquise dans l'Amérique; ces faits ne sont pas du domaine de la Révolution.

Quand le sieur *Mottié* eut pris en main les rênes de la force publique, les Citoyens, un peu revenus de leur engouement, se sont demandés : qu'a donc fait le sieur *Mottié*, pour mériter une place qui ne devoit être la récompense que des plus signalés services; il étoit sans doute à la prise de la Bastille, il étoit sûrement un des premiers à l'assaut; point du tout : il étoit à Versailles chez les Ministres dont il sollicitoit les faveurs, à l'Ass. Nat. dont il captoit les suffrages par un patriotisme faux et intéressé. Il est nommé, disoit-on, et c'est déjà beaucoup de se mettre à la tête de Citoyens que la Cour appelle *révoltés*. Quelques mois s'écoulent et sont employés à la formation de la Garde Nationale ; l'adroit Général ne pouvant encore développer sa perfidie et sa duplicité, tâcha de se rendre favorables les yeux du vulgaire, en composant sa figure sous les dehors les plus

captieux. Il venoit à la Ville en habit bourgeois, très simple, et il eut l'art de quitter sa livrée et ses armes, quand le plat *Bailly, le ci-devant Plébeïen*, affichoit au berceau même de l'égalité, tout le faste et l'insolence d'un ci-devant privilégié.

L'instant de la formation de la Garde Nationale est arrivé ; tous les Citoyens se revêtent des couleurs sacrées de la liberté, et l'ambitieux *Mottié* sourit, en lisant dans l'avenir qu'ils deviendront un jour les instrumens de son orgueil et de son envie démesurée de dominer. Son ambition l'aveugle; malheur à celui qui s'opposera à ses progrès.

Les ci-devant Gardes-Françoises se plaignent de leur réunion; ils demandent à servir la patrie avec le même habit, témoin de la conquête de la liberté ; ils manifestent le desir d'avoir pour Commandant M. d'*Orléans* ; alors il n'est pas de moyens que le sieur *Mottié* n'emploie pour les appaiser et se les rendre favorables: il leur fait frapper des médailles ; il leur offre leur congé, augmente de beaucoup la paie de ceux qui resteront, leur fait distribuer le prix de leurs cazernes et de leurs meubles; mais il ne peut pardonner à M. *d'Orléans*, d'avoir pu devenir son rival. *Indè iræ, indè mali labes;* de-là la haine implacable qu'il a voué à M. *d'Orléans*, et à tous ceux qui, comme lui, aiment la liberté, comme étant le premier besoin de l'homme. En effet, le Général ne perd pas de vue M. *d'Orléans;* il s'efforce de le peindre dans l'opinion publi-

que comme un *factieux*, mot de ralliement, aujourd'hui, de tous ceux qui le sont véritablement, mot dit pour la première fois avec intention par *Mirabeau*, et répété par ses complices, par *Liancourt*, *Chapelier*, *Baumets*, *Sieys*, et toute la cabale de quatre-vingt-neuf, dont le Général est un des glorieux fondateur.

Toute la fausseté, la lâcheté et la perfidie du sieur *Mottié* va se montrer au grand jour, dans les mémorables et heureuses journées des 5 et 6 Octobre.

Quel ne fut pas l'étonnement des Citoyens, de voir un homme se disant chef de révolutionnaires, refuser de partir pour Versailles, quand il savoit que ce voyage étoit seul capable de sauver la liberté publique en danger. Quel ne fut pas le mépris des vrais Citoyens, de voir cette moitié d'homme se jeter sur un lit pour se reposer des fatigues de la campagne, et par sa nonchalance, occasionner le meurtre des Gardes-du-Corps, meurtre dont il eut l'audace d'accuser M. *d'Orléans*, auprès du peuple, auprès du Roi et de sa femme, auxquels il commençoit à faire la cour, aux dépens de ce Citoyen.

Qui ne sait que c'est lui, qui persuada au Roi que M. *d'Orléans* étoit l'auteur des troubles; que son dessein étoit de le détrôner, et d'élever sa puissance sur les cadavres de toute la famille Royale; qui ne sait qu'il a persuadé ces horreurs à ce Prince crédule et facile à égarer, et qu'il l'a déterminé à éloigner de sa

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

présence M. *d'Orléans*, dont la popularité si méritée, portoit ombrage à ses vues ambitieuses.

M. *d'Orléans*, cédant aux impulsions du Roi, consentit à partir pour *Londres*, en feignant d'y avoir une mission importante, et voilà la seule faute qu'on ait à lui reprocher dans sa vie politique. Il est revenu dans sa Patrie, trop tard pour nous, trop tôt pour le Général, qui redoutoit les services importans qu'il avoit rendus, et l'ascendant qu'il avoit sur l'opinion publique : qu'on se rappelle l'audace avec laquelle il s'opposa, dans l'Assemblée Nationale, au retour de ce Citoyen ; qu'on se rappelle qu'il eut l'impudence d'étendre sa dictature par-delà les mers, en envoyant un de ses Aides-de-camp dire à M. *d'Orléans* qu'il ne pouvoit pas encore revenir parmi ses Concitoyens, parce que sa présence pourroit perpétuer le désordre et les factions. Poussa-t-on jamais l'insolence, l'outrage et le despotisme plus loin ?

Qu'on reporte ensuite ses regards sur la conduite odieuse et criminelle du ci-devant Châtelet, et l'on se convaincra que ce n'est qu'à sa sollicitation, qu'à ses nombreuses démarches que ses Juges mercenaires se déterminèrent à faire le procès à la Révolution, dans l'odieuse espérance de perdre M. d'*Orléans* dans l'opinion publique, et de l'égorger ensuite avec le glaive des Lois, en produisant de faux-témoins ; mais la Patrie a sauvé celui qui a rendu son pays libre, et les projets du Général ont été déçus, et l'innocence et

la vérité ont triomphées. Mais l'ambition renaît de ses propres défaites, comme les têtes de l'hydre ; le sieur *Mottié* ranime son courage, dresse ses batteries, se montre partout, veille nuit et jour, répand ses bienfaits à pleines mains, s'environne d'un nombreux cortège d'Aides-de-Camp, d'nn Etat-Major renforcé, va dans tous les Corps-de-Garde, salue tous les Citoyens, prend la main à l'un, sourit à l'autre, harangue ceux-ci, parle familièrement avec ceux-là, invite à dîner tous ceux dont il a le plus besoin, persuadé de cet axiome de M. Manuel : *on est presque toujours de l'avis de de la personne chez laquelle on dine.* Aussi ses dîners furent-ils pour lui une grande ressource. Sa table lui a fait plus de partisans que ses paroles, que son prétendu civisme. Tous les jours de nombreux parasites venoient lui jurer foi et hommage, comme les ci-devant vassaux à leur ci-devant Seigneurs, et au scandale des amis de l'égalité, on voyoit des Soldats manger à l'office chez un homme qui avoit fait une déclaration des droits, chez un homme dont la place dépendoit des suffrages de ces mêmes Soldats. Quelle contradiction ! quelle opposition de principes ! Que sera-ce si le Citoyen honnête homme et éclairé vient à se demander comment il pouvoit suffire aux dépenses énormes dans lesquelles devoit l'entraîner son armée de Mouchards dans les quatre-vingt-trois Départemens ; ses repas journaliers et somptueux, le luxe de ses Aides-de-Camp et

leur fortune rapide, les flots de libelles qu'il faisoit répandre contre la Société des Amis de la Constitution, ses stipendiés dans l'Assemblée Nationale, dans le Département, dans la Municipalité, dans tous les Corps administratifs, dans les Tribunaux, dans les Sociétés patriotiques; pourra-t-il se persuader, je le demande même aux modérés, aux impartiaux, que sa fortune ait jamais pu remplir d'aussi grands engagemens? Est-ce avec le revenu de sa place? Tout le monde sait qu'il a eu la politiqne d'en refuser les honoraires, et de faire courir le bruit qu'il vendoit ses terres.

Malgré ce stratagême, il est impossible de ne pas croire qu'il n'eût des intention secrettes avec la Cour, qui lui donnoit des délégations sur la liste civile, ou bien il étoit de concert avec nos ennemis du déhors, qui lui faisoient passer des tonnes d'or et d'argent, avec lesquelles il étoit parvenu à former cette nuée de partisans qui vantoient ses hauts faits dans les Cafés et dans tous les endroits publics.

D'après ce léger apperçu, quel est le Citoyen vraiment libre qui ne dût pas craindre pour la chose publique, sur-tout quand il savoit qu'un homme aussi dangereux étoit armé des deux plus terribles pouvoirs de la tyrannie, de la puissance législative et de la puissance militaire? Vit-on jamais une pareille violation des principes réunir sur sa tête deux pouvoirs incompatibles? C'est par ce moyen

qu'il s'étoit formé dans l'Assemblée Nationale un parti si formidable. Vient-il siéger parmi les Législateurs, c'est pour faire rejetter l'adresse du Peuple Brabançon, pour demander la punition des braves Marseillois qui renversent leur bastille, pour appuyer le veto absolu, le marc d'argent, la Loi Martiale, pour défendre l'insidieux projet de Décret de *Mirabeau* sur la paix et la guerre, et celui de *Cazalès*, sur la dictature indéfinie ; enfin tous les Décrets qui tendoient à reculer les limites du pouvoir exécutif. On le voit courir de Comités en Comités, y offrir ses services, s'y assurer une prépondérance, et par-tout son hypocrisie fait de nombreux Prosélytes ; rien ne peut résister au torrent de ses desirs ambitieux ; il a des émissaires, des correspondans dans tout l'Empire ; en un mot il règne sous le nom de *Louis XVI*. Il chasse les anciens Ministres, parcequ'ils ne veulent plus se prêter à ses desseins ; il en nomme d'autres qui lui sont entièrement dévoués, ou qui sont trop foibles ou trop ignorans pour oser lui résister. On peut se convaincre de cette vérité en considérant le Ministère actuel. Montmorin est connu pour être le Chef de la ligue ; Lessart, Fleurieu, Portail, tous trois de l'ancien régime, tous trois couverts de la lèpre de la Noblesse, sont des traîtres qui ont feint d'embrasser la cause du patriotisme pour parvenir aux places et afin de nous mieux tromper. Nous n'avons qu'un Ministre plébéien ; Duport, ce patriote

flegmatique, et son impéritie lui fait commettre plus d'injustices, de crimes et d'attentats à la liberté, que la sourde politique des autres. Ces Ministres complaisans et reconnoissans les faveurs de leur maître, lui ont déféré l'honneur de nommer à toutes les places d'Ambassadeurs, de Commissaires de la Trésorerie, d'Administrateurs dans toutes les parties, de Commissaires dans les Tribunaux, dans les Départemens, et l'on sait les personnages qui en ont été pourvus.

Si le sieur *Mottié* ne s'étoit rendu coupable que de ces délits, on pardonneroit peut-être en faveur de la foiblesse humaine, à l'ambition qui l'égara tant de fois; mais quand on se souvient de l'horrible massacre de Nancy, l'ame est soulevée à la seule idée qu'il en est un des principaux mobiles avec le Comité Militaire, et sur-tout avec *Emery*, *Prugnon*, tous deux Députés de Nancy, eux qui n'avoient été envoyés à l'Assemblée Nationale que pour être les protecteurs des Habitans de cette Ville, et qui en ont été les assassins.

On se rappelle sa liaison avec *Bouillé*, sa correspondance assidue avec lui à cette malheureuse époque, la présence d'un de ses Aides-de-camp dans les Départemens de la Meurthe et de la Mozelle, sa complicité avec les sieurs *Cayer* et *Duverrier*, Commissaires envoyés dans le cîmetière de Nancy. Tout dépose qu'il a immolé à son ambition, à son envie de dominer et de se faire valoir, les infortunés Soldats de Châteauvieux et du Régiment du

Roi, leur sang a rougi les plaines de Nancy; la terre l'a bu à regret ; il crie vengeance, et il n'est point vengé. Citoyens, où sont donc vos entrailles ? les réservez-vous pour vos oppresseurs ? Vous courrez au Champ de la Fédération, ce Champ qui devoit être témoin de votre gloire, et qui ne l'a été que de vos humiliations ; vous courez au Champ de la Fédération ; est-ce pour pleurer sur le tombeau de vos Frères morts à Nancy, ou est-ce pour donner des regrets aux Boureaux enrégimentés qui les ont égorgés. ?

Qui de vous n'a pas été indigné des éloges prodigués par votre Général à ces hommes affamés du sang de leurs Frères ; qui de vous pouvoit exprimer d'autre vœu que celui du regret et de la douleur, sur un événement qui a couvert l'Assemblée Nationale d'un voile funèbre, qui a porté la consternation dans toutes les ames sensibles, et qui déshonnore en quelque sorte votre Constitution ? Croyez-vous que la démission du Général puisse expier un pareil forfait, et cependant vous l'avez couvert long-temps du voile de l'oubli ? L'impunité enhardit au crime ; aussi n'a-t-on jamais lû sur sa figure l'expression du remord. Ne l'avez-vous pas vu, au contraire, braver les foudres de l'opinion publique, recevoir à lui seul les honneurs des cérémonies publiques, se montrer partout avec son cheval blanc, s'efforçant de plaire à tous les partis, excepté à la Société des Amis de la Constitution, fondant le club de 89, protégeant les Monarchieux, flattant le Peuple, se courbant devant l'orgueilleuse *Antoinette*, ins-

pirant une confiance entière au Roi en le flattant d'une contre-Révolution insensible ? Voilà cependant l'homme que vous avez idolâtré pendant plus de de deux ans, lui qui n'a cessé de vous tromper un seul moment. Il faudroit avoir pris des notes journaliéres sur toute sa conduite ambiguë, pour vous en présenter le tableau fidèle ; mais il vous suffira de vous rappeler son projet sur la formation de la Maison militaire du Roi, plan vraiment destructeur de la liberté, ses efforts pour faire proscrire la liberté de la Presse, la formation du parc d'artillerie, ses attentats nombreux à la déclaration des droits, en faisant jetter dans les cachots les plus illustres défenseurs du peuple ; Danton, les Soldats du Régiment du Roi, etc. Sa proclamation personnelle par laquelle il constituoit chaque Garde-Nationale Juge militaire de son semblable, en lui donnant le droit de l'arrêter pour ses opinions ou ses écrits, sa conduite oblique dans l'affaire de la Chapelle, dans celle des vainqueurs de la Bastille, dans celle des Mouchards, dans celle de Vincennes et des Tuilleries, par-tout créant des dangers chimériques afin d'en produire de véritables, pour faire valoir ses services et se rendre plus nécessaire, augmenter sa popularité, son crédit et sa puissance. L'ambitieux, dont les yeux sont toujours couverts d'un bandeau, se creuse sans cesse un abîme et finit bientôt par s'y précipiter. Cette allégorie des anciens vient de se réaliser en ce moment pour nous. Le Général étoit au faîte des grandeurs ; tout sembloit concourir à étayer sa

puissance ; et tout lui a manqué. Le bandeau fatal est tombé ; sa gloire n'est plus qu'un songe ; ses espérances, qu'un ombre ; ses actions, qu'une source intarissable de regrets. Qu'on rapproche maintenant tous ces faits avec les prétendus services qu'il a rendu à la Révolution, et l'on verra que nous ne lui avons que la triste obligation d'avoir le premier jetté dans l'Assemblée Nationale les germes de cette funeste division qui a manqué mille fois de compromettre la liberté publique ; d'avoir porté le peuple à l'idolâtrie ; on verra qu'il a protégé les jours des ennemis du bien public, et par-là mérité les éloges des *Durosoy*, des *Royou*, des *Mallet du Pan*, des *Gauthier*, etc. Il ne peut se glorifier que des éloges de la Chronique qui jusqu'à ce jour a usurpé la réputation de patriote et qui de fait est dans les principes anti-nationaux de 89. Cela n'est pas étonnant ; il est rédigé par un sieur *Millin*, Membre de cette illustre Société, qui plus est se disant ami de Mirabeau, ayant comme lui une soif ardente de l'or et ne faisant un journal que pour en acquérir. Il faut espérer que l'esprit public acquérant de jours en jours de nouvelles forces, on verra s'anéantir ces journaux mercénaires qui prèchent la modération et l'impartialité, quand nous n'avons encore que l'espérance d'être libres. Malgré l'opinion sans doute intéressée du sieur *Millin*, tous les Citoyens vertueux, éclairés penseront que le sieur *Mottié* s'est démasqué dans la journée du lundi, en voulant protéger à main armée la fuite du premier Fonctionnaire public, qui, quelques jours

avant, s'étoit rendu parjure à son serment, en exposant la Garde-Nationale à une division d'où pouvoit naître un combat, d'où pouvoit naître la guerre civile peut-être, en demandant impudemment l'exécution de la Loi martiale pour faire jouir un Citoyen de l'air de la campagne. Heureusement que le Peuple avoit *un* défenseur, dans le Département; Danton, dont la figure tribunitienne a été pour le Général une autre tête de Méduse, dont les paroles ont été autant de coups de foudres qui détruisoient le trône qu'il avoit usurpé dans l'opinion publique. Lorsqu'il lui disoit : *quand la liberté veut bien faire une transaction avec la royauté, c'est à elle de rester immobile jusqu'à ce l'acte soit fini.* Sa réponse, à ces terribles paroles, fut qu'il donneroit sa démission, *la Rochefoucault* et *Syeis* se jettèrent à ses genoux et le prièrent de ne pas les abandonner; mais le torrent de l'opinion publique est plus rapide que les larmes de ces deux suppots de 89. La nouvelle de sa démission a été reçue avec allégresse de tous les bons Citoyens. Les aristocrates de toute espèce en sont inconsolables, et nous, nous bénissons le ciel propice qui nous a donné Mirabeau quand il pouvoit nous être utile, et qui nous l'a enlevé quand il devenoit dangereux, qui, par le même bienfait nous délivre d'un Général qui ne doit pas couronner le faîte d'un édifice constitutionnel, dont bien loin d'avoir posé la première pierre, il a au contraire empêché la solidité.

Citoyens, croyez que la mort civile et morale du sieur *Mottié* n'influera pas plus sur le sort de

la constitution, que la mort physique de Mirabeau. La mortde l'un devoit infailliblement être suivie de celle de l'autre, parce que celui-ci étoit l'ame, et l'autre le corps, qui sont indivisibles. Nous n'aurons plus, il est vrai, de Démosthène à l'Assemblée Nationale, mais puissions nous y avoir plus d'un *Caton*, nous n'aurons plus un Général couvert de lauriers d'Amérique; puissions-nous en avoir un dont la franchise, le vrai patriotisme soit tout l'ornement. Il ne faut point être politique pour être bon Commandant de Volontaires Nationaux; il faut avoir le cœur droit, et animé du plus pur amour de la Patrie; il faut n'avoir d'autre parti que celui de la liberté, de la justice et de la vérité, Divinités qui exigent un culte exclusif.

Mais combien de cœurs faux profanent journellement leurs augustes autels; craignons que la démission du sieur *Mottié* ne soit une feinte pour sonder l'opinion publique; nous avons en quelque sorte, pour garant de cette crainte, la démarche deshonorante de quelques Bataillons qui ont été processionnellement se prosterner aux pieds de l'idole même renversée; cette conduite ne peut être celle de l'armée Parisienne; elle a donné une preuve trop authentique de son énergie. D'ailleurs, c'est aux Sections à délibérer sur cette démission, et les progrès qu'a fait cette semaine, l'esprit public, doivent faire espérer, que non-seulement la démission sera acceptée avec reconnoissance, mais même que le démissionnaire sera traduit devant les Tribunaux comme coupable de forfaiture.

POST-SCRIPTUM.

L'impression de cette feuille finie, les bons Citoyens ont vu l'accomplissement de leur prédiction, c'est-à-dire, ils ont appris *que le sieur Mottié s'étoit fait sur lui-même une telle violence, qu'il avoit bien voulu pardonner à l'armée parisieune la faute dont elle s'étoit rendue coupable le* 18 *en faveur du petit nombre d'élus qui ont été se jetter à ses genoux, et lui offrir un serment d'obéissance passive.* Tous ceux qui aiment véritablement la Patrie et la liberté, et qui ne s'attachent point aux individus, ont été profondément indigné des scènes avilissantes de servitude qui se sont passées ces jours-ci dans la Capitale, plus encore de l'ignorance des Citoyens qui croient bonnement que l'acceptation du Général n'est due qu'au vœu de toute la Garde-Nationale, tandis qu'il est prouvé que les Bataillons qui ont été en procession adorer l'idole, n'étoient chacun composé que de cent hommes; encore parmi eux distinguoient-on tous les porteurs d'épaulettes, les parasites et ceux qui aiment plus leurs places que le Général et la patrie. Voilà cependant comme on abuse le Peuple, comme on lui fait croire que tout Paris a redemandé le sieur Mottié, tandis que quelques individus, seulement, ont formé ce vœu, tandis que les Sections devoient être préalablement consultées sur cette démission, et non point les Bataillons qui se sont illégalement formé en corps délibérant. Que conclure de tout cela, c'est que lorsque le sieur Mottié a offert sa démission, il

295

avoit la certitude d'en empêcher l'acceptation; il comptoit sur ses Mouchards, sur les journaux qui lui sont affidés, sur les placards, en uu mot, sur les ennemis de la liberté, qui sont en plus grand nombre qu'on ne croit. Mais que le sieur Mottié ne s'y trompe pas, l'opinion publique s'éclaire de jour en jour sur son compte; qu'il considère la rentrée triomphaute de Necker au ministère, et l'opinion publique qui l'a forcé d'en sortir. Je sais que l'hypocrisie a plus d'une ressource; je sais que le Général va faire montre de patriotisme; mais qui sera dupe de cette ruse ? ceux qui ont des yeux et qui ne veulent pas voir, ou ceux qui voient à travers leur intérêt personnel ou leurs passious.

Les bornes de cette feuille ne permettent point de s'étendre davantage sur cette matière; c'est aux Citoyens à réfléchir sur les dangers dont la chose publique est menacée, à considérer l'adresse qu'on emploie pour les tromper, et la meilleure prenve qu'on peut en donner, c'est que nous n'avons encore que l'ombre de la liberté, c'est que le Citoyen, auteur de cette feuille, après s'être présenté chez plusieurs Imprimeurs, pour la mettre au jour, a été étonné de leur entendre dire, qu'ils craignoient les perquisitions. Il a offert de la signer; ils l'en ont détourné pour sa sûreté personnelle. Alors il a été obligé d'emprunter le voile de l'anonime pour dire la vérité, (*puisque cette feuille ne contient que des faits*) afin de mettre sa vie en sûreté : et l'on dit par-tout que nous sommes libres. . . . Citoyens, lisez et réfléchissez. . . . .

Par un bon Citoyen.